

## Collectif Mines d'Uranium

### **Anciennes mines d'uranium françaises : des projets de parcs photovoltaïques sur des sites de stockage de déchets radioactifs !**

20 ans après la fermeture de la dernière d'entre elles, les anciennes mines d'uranium françaises (plus de 200 sites répartis sur 27 départements) causent toujours d'innombrables problèmes : défaillance des systèmes de traitement des eaux, persistance de pollutions connues depuis plusieurs décennies, banalisation voire valorisation de sites pourtant contaminés, défauts d'information des riverains, ... À l'occasion de sa 10ème réunion annuelle en Lozère, le Collectif Mines d'Uranium<sup>1</sup> a pu constater que l'ancienne mine d'uranium des Pierres Plantées (commune de Grandrieu), n'échappait pas à la règle.

L'attention du Collectif s'est concentrée sur la question de la banalisation des sites, notamment à travers les projets d'implantation de parcs photovoltaïques qui se sont récemment multipliés. En Loire-Atlantique, un incendie a frappé en août 2020 le parc installé en 2014 à l'emplacement de l'ancienne usine d'extraction d'uranium de l'Écarpière. Du fait d'un court-circuit et du manque d'entretien de la végétation, le feu a ravagé près de 25 hectares de prairies et broussailles.

Plusieurs autres projets, sont en passe de voir le jour et cette fois sur les stockages mêmes de résidus d'extraction d'uranium. Les sites concernés sont situés à l'Écarpière, dans le Lodévois (Hérault), ainsi qu'en Haute-Vienne où sur les 6 projets à l'étude, 3 concernent des sites de stockage de résidus (site industriel de Bessines, Montmassacrot, et le Bernardan). [En savoir plus.](#)

Alors que ces déchets sont déjà stockés dans des conditions totalement dérogatoires à ce qu'exigent leur dangerosité et leur durée de vie, l'État n'hésite pas à passer outre ou à supprimer les maigres garanties apportées par les servitudes d'utilité publique (interdiction de percer la couche de sol qui recouvre les déchets radioactifs) afin d'autoriser les implantations de nouvelles activités sur ces sites à risque.

Pour le Collectif Mines d'Uranium, des préalables stricts à l'examen éventuel de projets photovoltaïques sur d'anciennes mines d'uranium, et tout particulièrement sur les sites de stockage de résidus, doivent être exigés.

L'État doit dans les plus brefs délais renforcer les prescriptions réglementaires relatives aux conditions de stockage de ces déchets radioactifs, à la surveillance de l'environnement et à l'information du public. Il doit également prendre ses responsabilités en sanctionnant la violation de ces prescriptions (en particulier les mesures de protection définies dans les servitudes).

Alors que rien n'est prévu pour le financement à moyen et long terme des installations de stockage, le Collectif Mines d'Uranium demande que cette question soit traitée avant tout projet de banalisation et dans le respect du principe pollueur-payeur (les déchets sont à la charge de ceux qui les ont produits).

#### **Pour en savoir plus :**

- Note d'information CRIIRAD "[Ancienne mines d'uranium françaises : la banalisation avance, la pollution persiste](#)"
- Note d'information CRIIRAD "[Ancienne mine des Pierres Plantées](#)"
- Note d'information CRIIRAD "[Photovoltaïque et déchets uranifères](#)"

<sup>1</sup> Collectif d'associations [créé en 2012](#) pour lutter contre les effets environnementaux et sanitaires des mines d'uranium en France et au Niger.

## **A PROPOS DE LA CRIIRAD**

Située à Valence dans la Drôme, la Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité (CRIIRAD) est une association d'intérêt général fondée en 1986 à la suite de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl. Son objectif est d'informer la population sur les risques liés à la radioactivité et ses impacts sur la santé et l'environnement. Elle œuvre pour que chacune et chacun dispose des moyens et des connaissances suffisantes et nécessaires pour se prémunir et agir en conséquence.

La CRIIRAD produit et diffuse des informations indépendantes des autorités et des industriels, sur la base de ses recherches et des résultats issus de son laboratoire scientifique. Face à la désinformation et à la fabrique de l'ignorance, la CRIIRAD se place en contre-pouvoir et en lanceur d'alerte.